

Licence 66 B1.1, B1.2, B2

Tarifs formations 2018



CFM66 d'AIR FORMATION
14 avenue Escadrille Normandie Niemen – 31700 Blagnac France
– Tél. +33 (0)5 34 47 18 38
contact@air-formation.com – www.air-formation.com



AIR FORMATION

 Modules		Licence 66			Préparation aux examens			Formation De base
		B1.1	B2	B1.2	E-learning	Préparation	Examens	Tarifs *
1	Mathématiques	→	→	→	60 €	280,00 €	50 €	450 €
2	Physique	→	→	→	110 €	280,00 €	75 €	780 €
3	Electricité	→	→	→	110 €	280,00 €	75 €	670 €
4	Electronique	→		→	60 €	280,00 €	50 €	450 €
4	Electronique		→		110 €	280,00 €	75 €	890 €
5	Techniques digitales		→		110 €	280,00 €	95 €	890 €
5	Techniques digitales	→		→	60 €	280,00 €	60 €	450 €
6	Technologie des matériaux	→		→	110 €	280,00 €	85 €	890 €
6	Technologie des matériaux		→		110 €	280,00 €	85 €	450 €
7A	Procédures d'entretien	→		→	350 €	420,00 €	115 €	890 €
7A	Procédures d'entretien		→		300 €	420,00 €	105 €	890 €
8	Aérodynamique	→	→	→	60 €	140,00 €	50 €	340 €
9A	Facteurs Humains	→	→	→	90 €	280,00 €	80 €	560 €
10	Législation	→	→	→	90 €	280,00 €	80 €	890 €
11A	Aérodynamique structure et systèmes	→			350 €	420,00 €	145 €	1380 €
11B	Aérodynamique structure et systèmes			→	300 €	420,00 €	145 €	1120 €
13	Aérodynamique structure et systèmes		→		460 €	540,00 €	185 €	2460 €
14	Propulsion		→		90 €	140,00 €	60 €	340 €
15	Turbines à gaz	→			130 €	280,00 €	105 €	1140 €
16	Moteur à pistons			→	130 €	280,00 €	105 €	890 €
17A	Hélices	→		→	90 €	280,00 €	75 €	450 €

* Le tarif pour la méthode longue comprend : 1 accès e-learning, la préparation aux examens sur site Air Formation et le passage de l'examen.

Conditions tarifaires

Les tarifs ci-dessus sont donnés à titre indicatif pour une personne en HT.

Les conditions tarifaires varient en fonction du nombre de modules et des options choisies.

Toute demande de formation fera l'objet d'une proposition tarifaire individualisée sur simple demande.

Les tarifs indiqués sont valables jusqu'au 31 décembre 2018.

Les tarifs indiqués sont Hors Taxes (HT). En France, la TVA applicable est de 20%. Hors Métropole, la TVA applicable est celle définie par l'Etat ou les conventions internationales.

NOTA important : Les modules de formation sont accessibles dans leur ensemble (pas de dissociation en sous module). Les examens prennent en compte la validation des acquis.

Echéances des règlements :

- **Une facture** est établie à la commande de la formation (droit d'accès à notre formation) qui devra être réglée suivant les conditions générales de vente de la société AIR FORMATION.
- **Une convention de formation** professionnelle peut être établie dans le cadre de financement par la formation professionnelle continue ou dans le cadre du CPF (Compte Professionnel de la Formation).

Formation financée par l'employeur

Lorsque la formation est financée par l'employeur, AIR FORMATION fournit à celui-ci régulièrement un état d'avancement de la progression et du travail effectué par le stagiaire sur simple demande. Cet état comprend les informations permettant d'attester l'assiduité du stagiaire et les engagements d'AIR FORMATION.

Cet état ne mentionne pas les éléments propres à la relation instructeur / stagiaire tels que copies des mails, difficultés sur l'apprentissage, etc.